

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-NEIGES

Séance extraordinaire sur le budget - 14 décembre 2015

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire de la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges tenue au lieu ordinaire des délibérations du conseil ce 14 décembre de l'an DEUX MILLE QUNINZE à compter de 20h31, à laquelle étaient présents, monsieur André Leblond, maire, les conseillers suivants :

Présents :

Monsieur Jean-Paul Rioux siège n° 1 ;
Monsieur Robert Forest siège n° 3 ;
Madame Nancy Lafond siège n° 4;
Monsieur Philippe Leclerc siège n° 5;
Monsieur Arnaud Gagnon siège n° 6.

Absente :

Madame Carmen Nicole siège n° 2 ;

Formant quorum sous la présidence du maire.

Était également présent à cette séance, madame Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière. L'avis de convocation a été transmis à chaque membre du conseil de main à main selon les modalités et délais prévus au code municipal.

Neuf citoyens sont présents.

1. **OUVERTURE**

Résolution

2. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

12.2015.321

Il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015.

1. Ouverture.
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier de l'an 2016.
4. Présentation et adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2016-2017-2018.
5. Présentation et adoption du règlement concernant l'imposition des taxes municipales pour l'exercice financier de l'an 2016.
6. Période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des dépenses en immobilisation.
7. Fin de la réunion et levée de l'assemblée.

Résolution

3. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER DE L'AN 2016**

12.2015.322

Les prévisions budgétaires montrent des recettes et des dépenses de l'ordre de 2 204 410\$ respectivement. Il est proposé par monsieur Jean-Paul Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte lesdites prévisions pour l'exercice financier de l'an 2015.

Résolution

4. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION POUR LES ANNÉES 2016-2017-2018**

12.2015.323

Il est proposé par monsieur Robert Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2016-2017-2018, tel que déposé.

Résolution

5. **PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES POUR L'EXERCICE FINANCIER DE L'AN 2016**

12.2014.339

Attendu que l'on procède à la lecture du règlement n° 387 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2016 ;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur Philippe Leclerc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges adopte le règlement n° 387 imposant le taux des taxes pour l'exercice financier 2016 et que ledit règlement est

considéré aux fins du présent procès-verbal comme ici au long récité et se réfère en annexe au livre des délibérations ainsi qu'au livre des règlements aux pages n° _____ à _____.

6. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION**

Les questions ont porté sur les chasse-neige, sur l'entretien de la route du au niveau des ponceaux surélevés et sur des projets d'asphaltage en 2016.

7. **FIN DE LA RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21 h 16, sur une proposition de monsieur Robert Forest que la séance extraordinaire sur le budget de l'année 2016 est close, tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités.

Signé :

Danielle Ouellet, adjointe au directeur général et greffière

André Leblond, maire

1. Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.